

# Lettre de présentation synthétique CA 2024

## **1. Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population**

Située dans le département du Val-d'Oise, en région Île-de-France, la commune d'Osny poursuit son développement dans un cadre mêlant dynamisme urbain, équilibre budgétaire et amélioration du cadre de vie.

Au 1er janvier 2024, la population d'Osny est estimée à 17 329 habitants. Cette progression s'inscrit dans une dynamique constante observée depuis plusieurs décennies : la commune a en effet connu une croissance démographique de plus de 340 % entre 1968 et 2021. Les projections prévoient une population de 17 346 habitants à l'horizon 2026 et de 17 416 en 2030, traduisant un ralentissement de la croissance, mais une tendance toujours positive.

Cette évolution démographique s'accompagne d'un profil socioprofessionnel relativement stable, marqué par une prédominance des cadres et professions intermédiaires, qui représentent plus de 27 % de la population active.

Le tissu économique local reste dynamique. Le taux de chômage à Osny s'établit à 7,1 % au 3e trimestre 2024, soit un taux inférieur à la moyenne nationale (7,3 %). Cette situation s'explique notamment par la proximité de pôles d'emplois majeurs tels que Cergy-Pontoise, et la présence de zones d'activités locales.

Le marché immobilier connaît une légère contraction avec une baisse de 5 % des prix moyens au m<sup>2</sup> en 2023, atteignant 3 330 €. Le volume des ventes a reculé de 33,5 % entre 2022 et 2023. Parallèlement, le marché locatif connaît une hausse des loyers, notamment pour les petites surfaces.

Enfin, Osny met un accent particulier sur la cohésion sociale, le soutien aux familles, l'éducation et les services de proximité. L'offre culturelle et sportive, ainsi que les efforts de transition écologique (isolation des bâtiments, valorisation des espaces verts), participent à renforcer l'attractivité de la commune.

## **2. Présentation générale du compte administratif 2024**

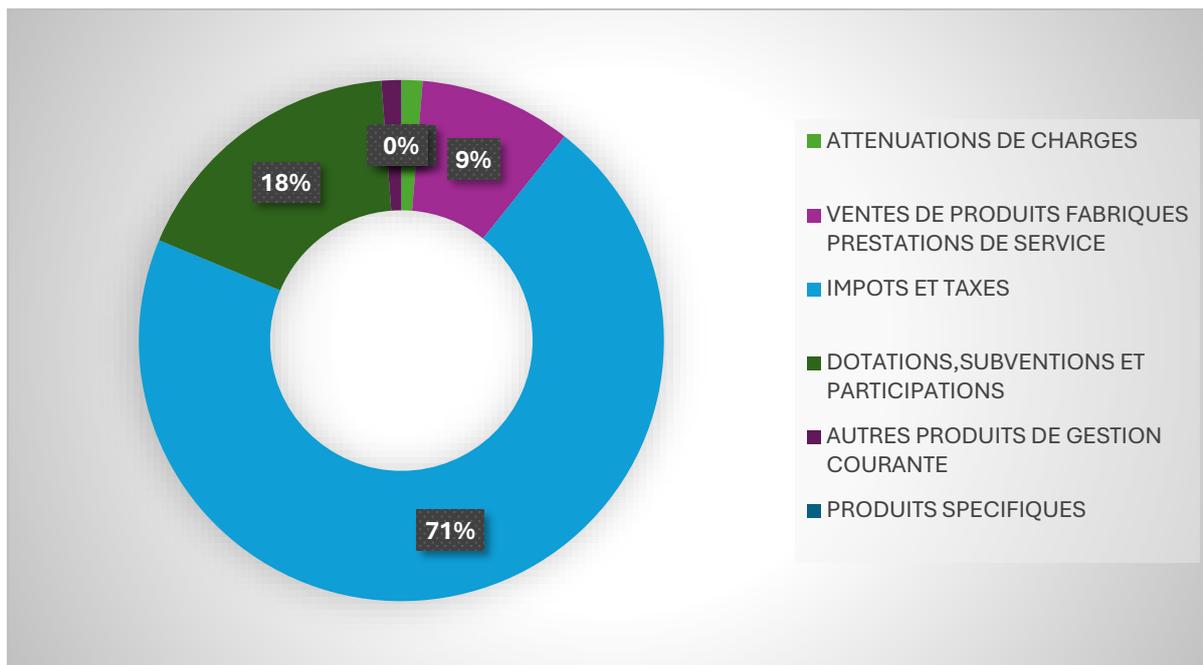
Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 4 309 579,05 € et l'investissement déficitaire de 682 120,51 €.

Ainsi, l'excédent de fonctionnement reporté en 2025 s'élève à 3 627 458,54 €

Après intégration des restes à réaliser, l'excédent net disponible pour le budget 2025 est de 3 882 999,44 €.

### 3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

**Recettes réelles de la section de fonctionnement 2024 : 23 101 662,28 €**



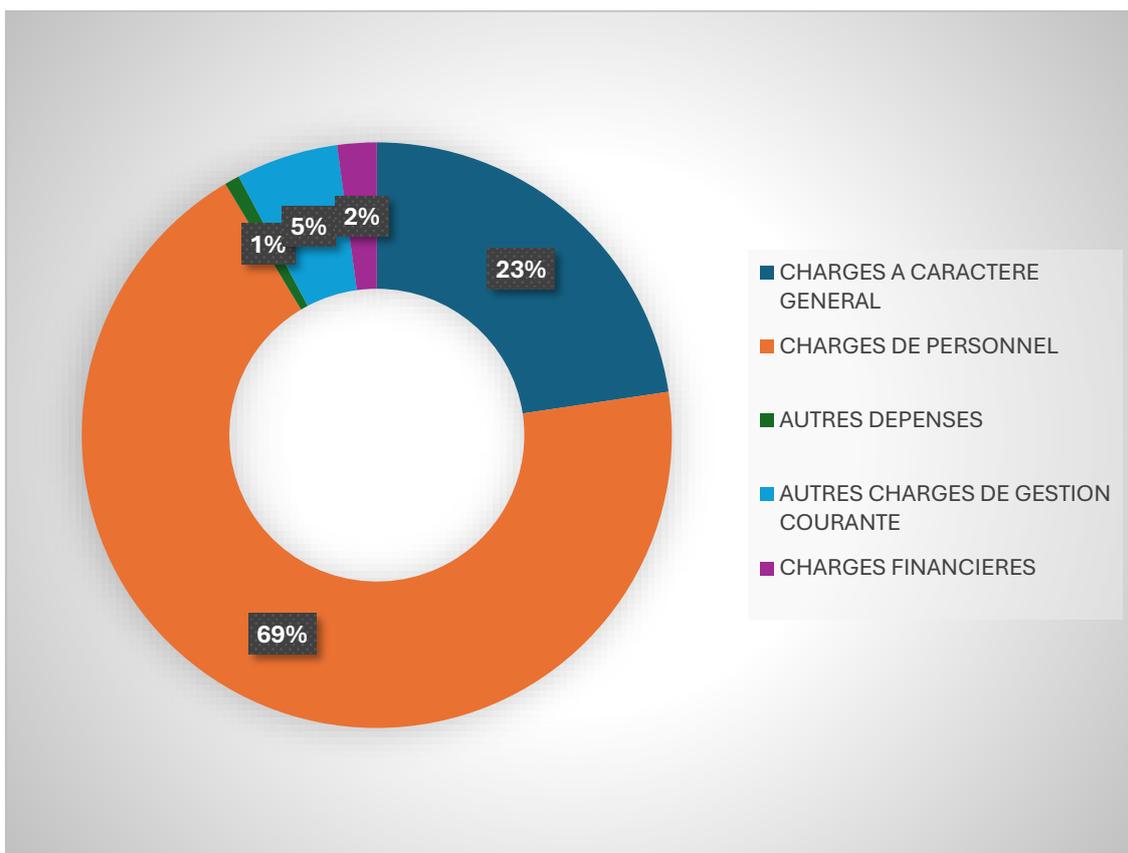
La principale recette de la commune en 2024 s'élève à 16 313 467 € et concerne les impôts et taxes, représentant 71% des recettes totales réelles.

Les dotations, subventions et participations représentent un montant de 4 038 721 €, soit 18 % des recettes totales réelles.

Les ventes de produits et prestations s'élèvent à 2 166 992 € en 2024, soit 9 % des recettes totales réelles.

Les atténuations de charge, qui couvrent l'assurance du personnel et le remboursement des tickets restaurants, s'élèvent à 299 830 € et enfin, les autres produits de gestion courante et produits spécifiques ont été réalisés respectivement à hauteur de 279 440 € et 3 210 €.

## Dépenses réelles de la section de fonctionnement 2024 : 19 391 080,65 €



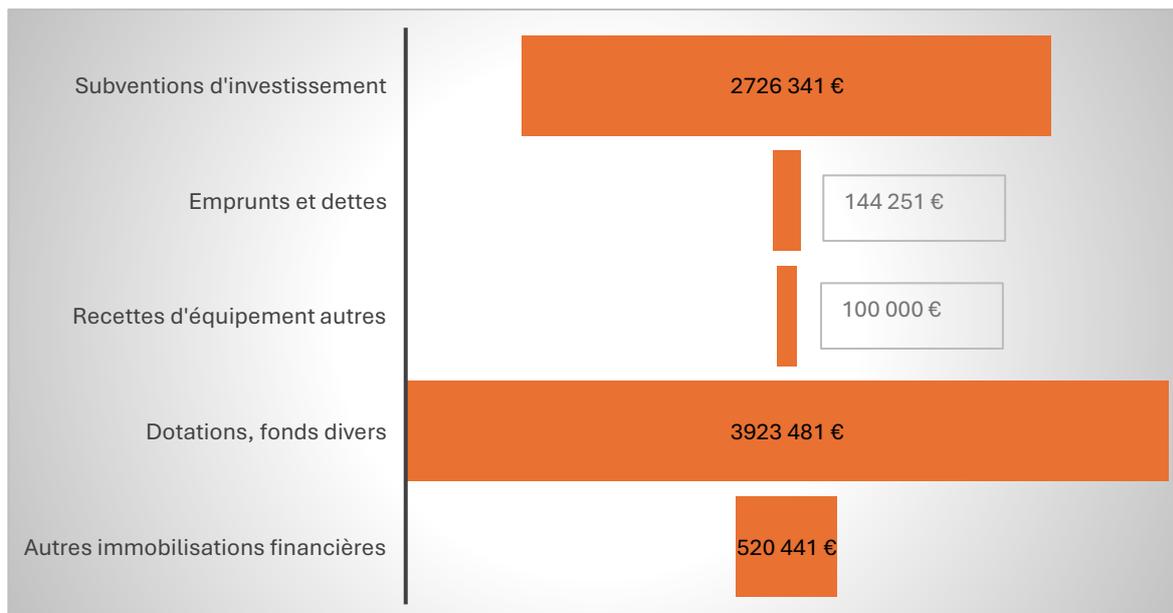
Les charges de personnel s'élèvent à 69% des dépenses totales réelles du compte administratif 2024, pour un montant 13 339 353 €.

Les charges à caractère générale ont été réalisées à hauteur de 4 388 326 € soit 23% des dépenses réelles totales.

Les autres charges courantes représentent 1 086 827 €, soit 5% du réalisé total.

Enfin, les charges financières représentent 2% du compte administratif 2024 (417 614 €) et les autres dépenses s'élèvent à 158 958 €.

## Recettes réelles de la section d'investissement 2024 : 7 414 513,94 €



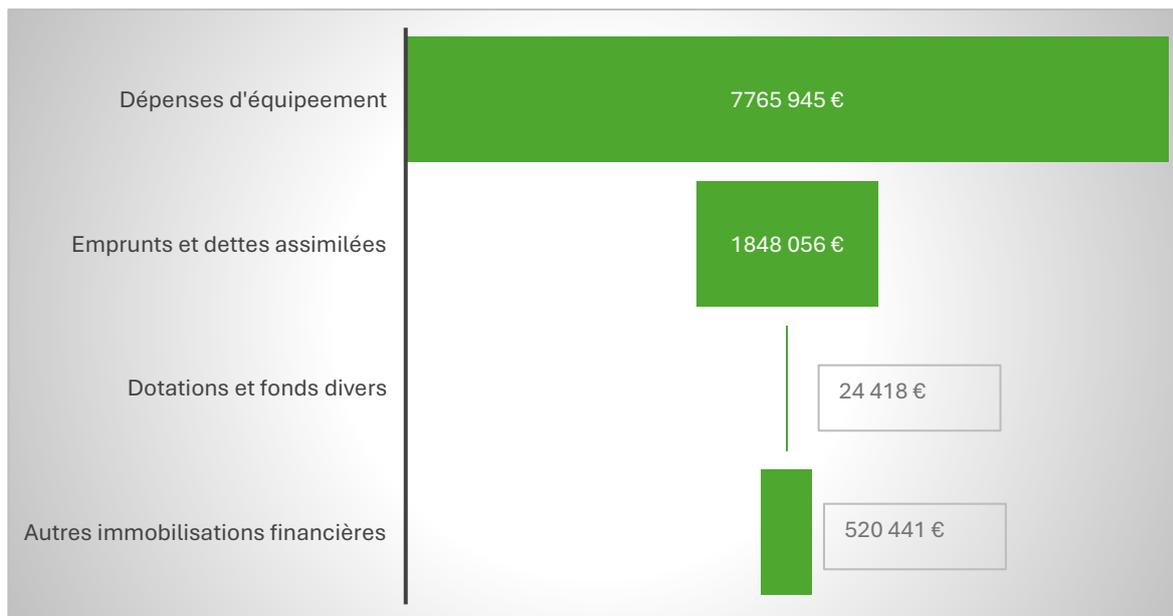
Les recettes d'équipement 2024 sont composées :

- Des subventions d'investissement pour un montant réel de 2 726 341 € (3 302 791 € reporté au BP 2025)
- Des emprunts et dettes assimilés pour un montant réel de 144 251 € (prêt CAF à taux 0%)
- Des recettes d'équipement autres (à tiers délégués) pour 100 000 €

Les autres recettes sont des recettes financières composées :

- Des dotations et fonds divers pour un montant de 3 923 481 € (taxe aménagement, FCTVA) et affectation du résultat 2023 pour un montant de 2 460 277 €
- Des autres immobilisations financières pour un montant de 520 441 € / écriture d'équilibre en dépenses.

**Dépenses réelles de la section d'investissement 2024 : 10 158 859,15 €**



Les dépenses réelles d'équipement s'élèvent à 7 765 945 €, 2 978 354 € sont inscrits en report sur le budget 2025.

Le remboursement du capital de l'emprunt s'est élevé en 2024 à 1 848 056 €.

Les dotations et fonds divers ont représenté 24 418 € et les autres immobilisations financières 520 441 € (écriture d'équilibre en recettes).

#### 4. Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

| II – PRESENTATION GENERALE                        |                                                  |                         |                      | II                      |                               |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|
| VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET              |                                                  |                         |                      | A                       |                               |
|                                                   |                                                  | DEPENSES                |                      | RECETTES                |                               |
| REALISATIONS DE L'EXERCICE<br>(mandats et titres) | Section de fonctionnement                        | A                       | 20 296 581,20        | G                       | 23 106 160,25                 |
|                                                   | Section d'investissement                         | B                       | 10 653 416,70        | H                       | 8 810 074,07                  |
|                                                   |                                                  | +                       |                      | +                       |                               |
| REPORTS DE L'EXERCICE<br>N-1                      | Report en section de<br>fonctionnement (002)     | C                       | 0,00<br>(si déficit) | I                       | 1 500 000,00<br>(si excédent) |
|                                                   | Report en section d'investissement<br>(001)      | D                       | 0,00<br>(si déficit) | J                       | 1 161 222,12<br>(si excédent) |
|                                                   |                                                  | =                       |                      | =                       |                               |
| TOTAL EXERCICE<br>(réalisations + reports N-1)    |                                                  | = A + B + C + D         | 30 949 997,90        | = G + H + I + J         | 34 577 456,44                 |
| RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1<br>(1)        | Section de fonctionnement                        | E                       | 0,00                 | K                       | 0,00                          |
|                                                   | Section d'investissement                         | F                       | 3 047 250,45         | L                       | 3 302 791,35                  |
|                                                   | TOTAL des restes à réaliser à<br>reporter en N+1 | = E + F                 | 3 047 250,45         | = K + L                 | 3 302 791,35                  |
| RESULTAT CUMULE                                   | Section de fonctionnement                        | = A + C + E             | 20 296 581,20        | = G + I + K             | 24 606 160,25                 |
|                                                   | Section d'investissement                         | = B + D + F             | 13 700 667,15        | = H + J + L             | 13 274 087,54                 |
|                                                   | TOTAL CUMULE                                     | = A + B + C + D + E + F | 33 997 248,35        | = G + H + I + J + K + L | 37 880 247,79                 |

## 5. Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels

Sans objet

## 6. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

Niveau d'épargne brute : 3 710 584,78 €

Niveau d'épargne nette : 1 862 528,36 €

## 7. Niveau d'endettement de la collectivité

Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 16 681 257 €, soit – 1707 333 € par rapport au 31/12/2023.

## 8. Capacité de désendettement

La durée de vie résiduelle de la dette au 31/12/2024 est de 12 ans et 9 mois, soit – 8 mois par rapport à l'année précédente (31/12/2023).

La durée de vie moyenne de la dette est de 6 ans et 10 mois, soit – 3 mois par rapport au 31/12/2023.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2024.

## 9. Niveau des taux d'imposition

Taxe d'habitation : **13,75 %** (*pour les habitations autres que résidences principales*)

Taxe Foncier bâti : **42,18 %**

Taxe Foncier non bâti : **74,59 %**

## 10. Principaux ratios

| Informations financières – ratios |                                                                                                                            | Valeurs |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1                                 | Dépenses réelles de fonctionnement / population                                                                            | 110.09  |
| 2                                 | Recettes réelles de fonctionnement / population                                                                            | 1322.80 |
| 3                                 | Dépenses d'équipement brut / population                                                                                    | 442.80  |
| 4                                 | Encours de dette / population (2) (3)                                                                                      | 954.96  |
| 5                                 | DGF / population                                                                                                           | 53.84   |
| 6                                 | Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)                                                             | 68.79%  |
| 7                                 | Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4) | 91.31%  |
| 8                                 | Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement                                                            | 33.47%  |
| 9                                 | Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)                                                       | 72.19%  |
| 10                                | Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)                                                                 | 16.06%  |

## **11. Effectifs de la collectivité et charges de personnel**

L'effectif de la commune totalise un nombre de 292.6 agents permanents au 31/12/2024 (+ 105 vacataires en moyenne par mois) pour des charges de personnel de 13 339 353,62 € au 31/12/2024 (chapitre 012, incluant l'assurance du personnel, les formations, la médecine professionnelle et titres restaurant).